

NOM DU MINEUR :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

SEXE : MASCULIN

FÉMININ

1 - VACCINATION

Vaccinations obligatoires	Oui	Non	Vaccinations obligatoires	Oui	Non
Diphtérie			Pneumocoque		
Tétanos			Méningocoque de séro groupe C		
Poliomyélite			Rougeole		
Coqueluche			Oreillons		
Haemophilus influenza type B			Rubéole		
Hépatite B					

2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

Le mineur prend t-il un traitement médicamenteux, si oui préciser oui non

3 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

(Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne...)

4 - AUTORISATIONS DIVERSES

Je soussigné (e)
responsable du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et :

1) AUTORISE

N'AUTORISE PAS

le responsable de l'alsh ou de la cantine à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état du mineur.

2) AUTORISE

N'AUTORISE PAS

l'équipe d'animation de l'alsh ou de la cantine à prendre des photos du mineur et à diffuser éventuellement celles-ci dans le cadre de ses outils de communication et d'information (exposition photos dans les locaux de l'alsh ou de la cantine, journal interne, bulletin municipal, site internet, page Facebook™ de la mairie).

Fait à SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL, Le : / / 2023

Signature

Les informations recueillies sur ces fiches sont enregistrées sous format papier et numérique par le maire, en tant que responsable de traitement de la commune de SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL, pour permettre la gestion de l'inscription et la facturation de la cantine.

Ces traitements ont pour finalité la prise en charge des enfants pendant le temps périscolaire. L'utilisation des informations par la collectivité est soumise à l'exécution de mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le trésor public et le personnel en charge de la gestion du restaurant scolaire. Les données sont conservées pendant 5 ans pour les informations liées à l'inscription et 10 ans pour les pièces comptables. Les données concernant les enfants seront anonymisées à la fin de la scolarité des enfants sur la commune.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer vos droits à la limitation du traitement de vos données et de portabilité.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : protection.donnees@sieeen.fr ou le secrétariat de la commune.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL, 3 place de Fontenay 75334 Paris cedex 7.

AUTORISATION

Je soussigné(e) Monsieur, Madame.....
responsable légal du mineur.....

autorise le mineur à quitter l'accueil de loisirs sans hébergement :

1) Avec les adultes responsables suivants (*indiquer leur numéro de téléphone*) :

.....
.....
.....
.....

2) Seul(e), je précise :

- Le jour et l'heure de départ de l'ALSH :
- La date ou la période :

3) Pour se rendre à une activité extérieure, je précise :

- L'activité :
- L'adulte responsable (*indiquer si possible son numéro de téléphone*) qui viendra chercher le mineur et le cas échéant qui le ramènera à l'ALSH :
- Le jour et l'heure de départ de l'ALSH :
- La date ou la période :

À partir du départ du mineur de l'ALSH avec une de ces personnes ou seul, je décharge la mairie et le personnel de l'ALSH, de toutes responsabilités.

Fait à SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL, Le :/...../2023

Signature

Les informations recueillies sur ces fiches sont enregistrées sous format papier et numérique par le maire, en tant que responsable de traitement de la commune de SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL, pour permettre la gestion de l'inscription et la facturation de la cantine.

Ces traitements ont pour finalité la prise en charge des enfants pendant le temps périscolaire. L'utilisation des informations par la collectivité est soumise à l'exécution de mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le trésor public et le personnel en charge de la gestion du restaurant scolaire. Les données sont conservées pendant 5 ans pour les informations liées à l'inscription et 10 ans pour les pièces comptables. Les données concernant les enfants seront anonymisées à la fin de la scolarité des enfants sur la commune.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer vos droits à la limitation du traitement de vos données et de portabilité.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : protection.donnees@sieeen.fr ou le secrétariat de la commune.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL, 3 place de Fontenay 75334 Paris cedex 7.